

REPUBLIQUE DU BURUNDI



CABINET DU PRESIDENT

DECRET N°100/ 70 DU 3 AVRIL 2017 PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA REGIE MILITAIRE DE CONSTRUCTION

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution de la République du Burundi ;

Vu la Loi Organique n°1/04 du 20 février 2017 portant Missions, Organisation, Composition, Instruction, Conditions de service et Fonctionnement de la Force de Défense Nationale du Burundi ;

Vu la Loi n° 1/21 du 31 décembre 2010 portant Modification de la loi n°1/15 du 29 avril 2006 portant Statut des Officiers de la Force de Défense Nationale du Burundi ;

Vu la Loi n° 1/08 du 28 avril 2011 portant Organisation Générale de l'Administration Publique ;

Vu le Décret n° 100/26 du 16 janvier 2006 portant Réorganisation du Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants ;

Vu le Décret n°100/29 du 18 septembre 2015 portant Révision du Décret n° 100/125 du 19 avril 2012 portant Structure, Fonctionnement et Missions du Gouvernement de la République du Burundi ;

Vu les dossiers administratifs des intéressés ;

Sur proposition du Ministre de la Défense Nationale et des Anciens Combattants ;

DECRETE :

Article 1 : Sont nommés membres du Conseil d'Administration de la Régie Militaire de Construction, « RMC » en abrégé :

- Colonel Léonidas BARIKUNDA : Président ;
- Colonel Floribert BIYEREKE : Vice-Président ;
- Lieutenant Colonel François KANYONI : Secrétaire ;
- Colonel Padon NINTERETSE : Membre ;
- Colonel Jean Baptiste NKWEZI : Membre ;
- Lieutenant Colonel Eric MPABONYIMANA : Membre ;
- Major Constantin BIGIRIMANA : Membre.

Article 2 : Toutes dispositions antérieures contraires au présent décret sont abrogées.

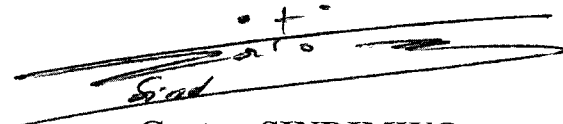
Article 3 : Le Ministre de la Défense Nationale et des Anciens Combattants est chargé de l'exécution du présent décret qui entre en vigueur le jour de sa signature.

Fait à Bujumbura, le 3 avril 2017,

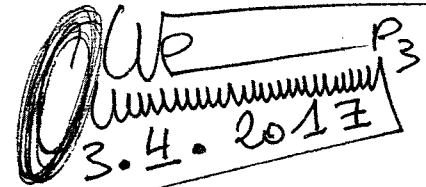
Pierre NKURUNZIZA.

PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

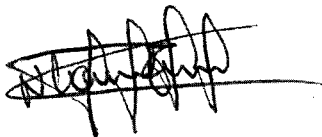
LE PREMIER VICE-PRESIDENT
DE LA REPUBLIQUE,



Gaston SINDIMWO.



LE MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE
ET DES ANCIENS COMBATTANTS,



Emmanuel NTAHOMVUKIYE.